

Objet : Rapport annuel 2021 et 2022 du Service de sécurité publique

Dossier : ACS2023-EPS-PSS-0002

**Rapport au Comité des services de protection et de préparation aux situations
d'urgence**

le 18 mai 2023

et au Conseil le 24 mai 2023

Soumis le 9 mai 2023 par Beth Gooding, Directrice, Service de sécurité publique

**Personne ressource : Lisa Petch, Coordonnatrice du soutien stratégique,
Services de soutien technique et aux activités, Services de protection et
d'urgence**

613-580-2424, poste 36319, Lisa.Petch@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

RECOMMANDATION(S) DU RAPPORT

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport.

RÉSUMÉ

Le Service de sécurité publique assure un environnement sûr et sécuritaire au personnel de la Ville, aux résidents et aux visiteurs. Font partie de son mandat :

- le Bureau de gestion des mesures d'urgence;
- la Sécurité municipale;
- les systèmes de sécurité publique (Système de radiocommunication municipal et 9-1-1);
- les systèmes de coordination (pour les systèmes de sécurité municipale).

Le présent rapport survole ses réalisations en 2021 et 2022, notamment les mesures de rendement. On y retrouve aussi les faits marquants de ses interventions d'urgence et ses priorités à venir.

CONTEXTE

Le Service de sécurité publique présente chaque année un rapport sur ses activités et ses grands accomplissements au Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence.

Le Service assure la protection du personnel et des biens municipaux, la préparation aux événements planifiés de grande envergure et aux situations d'urgence, les interventions lors de ces événements et situations, et le rétablissement qui s'ensuit. Son mandat compte quatre fonctions : le Bureau de gestion des mesures d'urgence, la Sécurité municipale, les systèmes de sécurité publique (Système de radiocommunication municipal et 9-1-1) et les systèmes de coordination. Pour en savoir plus sur le service 9-1-1, voir le rapport annuel 2021-2022 à ce sujet (ACS2023-EPS-PPS-0003).

À cause de la lutte contre la pandémie en 2021 et la mobilisation variée du Centre des opérations d'urgence l'an dernier, la remise du rapport 2021 du Service de sécurité publique a été reporté. Le présent rapport couvre donc deux années d'activité.

ANALYSE

Interventions d'urgence

En 2021, le Bureau de gestion des mesures d'urgence a continué d'épauler la Ville dans la lutte contre la pandémie pour s'assurer que les résidents souhaitant recevoir leurs deux premières doses de vaccin puissent le faire. Dans la première partie de 2021, la Ville et Santé publique Ottawa ont tout mis en œuvre pour lancer une campagne de vaccination. En août, la situation s'était toutefois assez stabilisée pour que la Ville réduise l'effectif du Centre des opérations d'urgence de sorte qu'il n'y ait qu'une poignée de personnes pour soutenir Santé publique Ottawa.

La fin de 2021 a été marquée par l'émergence d'Omicron, un variant de la COVID-19 hautement transmissible. En plus de poser un risque pour la santé des populations prioritaires, comme les personnes âgées, ce variant a entraîné des taux d'absentéisme élevés, qui ont eu un impact sur les entreprises. La Ville a réactivé et augmenté le niveau d'alerte du Centre des opérations d'urgence pour que ce dernier puisse diriger l'intervention conjointe de la Ville et de Santé publique Ottawa contre le nouveau variant afin d'assurer la continuité des opérations municipales et l'accès rapide à la troisième dose de vaccin.

Le Bureau de la vérificatrice générale a [vérifié la gouvernance de l'intervention pandémique de la Ville](#); son rapport a été présenté le 17 février 2023 au Comité de la vérification.

En janvier 2022, alors que le Centre des opérations d'urgence était toujours mobilisé en raison du variant Omicron, des centaines de camionneurs et d'autres conducteurs ont commencé à se regrouper sous le nom autoproclamé de « convoi de la liberté ». Leur objectif : se rassembler sur la Colline du Parlement à la fin du mois pour manifester contre les mesures prises par le gouvernement fédéral. Comme c'est le cas de chaque manifestation à Ottawa, c'est le Service de police d'Ottawa qui a planifié l'intervention liée au convoi. La Ville a mis sur pied un deuxième centre des opérations d'urgence pour aider le Service de police d'Ottawa et limiter, autant que possible, les répercussions sur les résidents, les entreprises et les services essentiels.

La manifestation a officiellement commencé le 28 janvier 2022 et n'a pris fin que du 18 au 21 février 2022. Le Bureau de la vérificatrice générale a [vérifié l'intervention de la Ville dans la manifestation du convoi de camionneurs](#) ainsi que les rôles et activités du Service de police d'Ottawa et de la Commission de services policiers d'Ottawa. La direction applique actuellement les recommandations du rapport et intégrera les leçons tirées aux prochaines interventions. Les rapports de vérification se trouvent sur le [site du Bureau de la vérificatrice générale](#).

D'autres manifestations pour la « liberté » ont eu lieu à Ottawa en 2022, les plus importantes étant celles de Rolling Thunder au fin avril, la fête du Canada, et la

manifestation pour soutenir les agriculteurs néerlandais durant l'été. Le Service de police d'Ottawa, qui était l'agence principal des interventions lors de ces manifestations, a travaillé avec le Bureau de gestion des mesures d'urgence et d'autres services municipaux à la planification des interventions et à l'atténuation des effets sur les services.

La dernière grande intervention d'urgence de 2022 est la mobilisation, durant 17 jours, du Centre des opérations d'urgence lors de l'événement météorologique extrême (derecho) en mai. Cet événement dévastateur a causé des pannes de courant généralisées qui se sont prolongés. L'intervention de la Ville a été dirigée par le Centre des opérations d'urgence, qui a soutenu les résidents de diverses façons, notamment : programme spécial de collecte des déchets organiques de la Ville; ramassage des arbres et branches tombés dans les rues et parcs; distribution de repas aux populations prioritaires, en partenariat avec les organismes de services sociaux; milliers de visites de bien-être pour aider les résidents sans électricité; ouverture de centres de soutien communautaire où les résidents pouvaient charger leurs appareils, utiliser les toilettes et les douches, avoir accès à des collations et de l'eau et recevoir l'information nécessaire.

Le Bureau de gestion des mesures d'urgence avec l'aide d'un expert-conseil indépendant ont effectué un examen post-intervention du derecho de mai 2022; le rapport a été présenté au Comité le 30 mars 2023 ([ACS2023-EPS-PSS-0001](#)).

Bureau de gestion des mesures d'urgence

Le Bureau de gestion des mesures d'urgence assure la sécurité de l'ensemble des résidents et visiteurs en faisant ce qui suit :

- Planification, prévention et préparation aux situations d'urgence;
- Intervention et continuité des services essentiels en cas d'urgence;

- Activation du Groupe de contrôle du Centre des opérations d'urgence (comité directeur multiservices), au besoin;
- Rétablissement après un événement.

Définition des types de situations

Surveillance (auparavant « surveillance de la situation ») : Efforts déployés pour tenir les services, les directions générales, les partenaires et les acteurs concernés au courant d'une situation en évolution et leur faire comprendre les répercussions potentielles sur leurs activités normales.

Intervention accrue : Situation hors du commun imminente ou en cours pouvant constituer une menace à la sécurité publique, à la santé publique, à l'environnement, aux biens, aux infrastructures essentielles et à la stabilité économique.

Alerte : Situation requérant la participation de la haute direction et la mobilisation du Groupe de contrôle et du Groupe des activités du Centre des opérations d'urgence pour la prise de décisions et le soutien stratégique.

Situation d'urgence : Situation d'alerte. Seul le chef du Conseil ou son représentant désigné peut déclarer une situation d'urgence au nom de la municipalité.

Situations en 2021 et 2022

Le tableau 1 précise le nombre de situations par types en 2021 et 2022. Il y a eu au total 82 événements en 2021 et 45 en 2022.

Tableau 1 : Nombre de situations en 2021 et 2022

Mode	2021	2022
Surveillance	81	46
Intervention accrue	1	6
Alerte	2	3
Situation d'urgence	1	1

En 2021, le Bureau de gestion des mesures d'urgence a coordonné les interventions de la Ville dans les situations majeures suivantes :

- De janvier à août : Pandémie
- 20 mai : Fuite de gaz – promenade Paul Anka et promenade Uplands (mobilisation d'un centre d'accueil d'urgence)
- De juin à août : Chaleur extrême (mobilisation de centres de rafraîchissement d'urgence, puisque de nombreux endroits publics étaient inaccessibles vu les mesures sanitaires)
- 30 juin : Collision d'un camion avec un train de VIA Rail (mobilisation d'un centre de réunification des familles)
- 13 décembre 2021 à hiver 2022 : Variant Omicron (COVID-19)

En 2022, le Bureau de gestion des mesures d'urgence a coordonné les interventions de la Ville dans les situations majeures suivantes :

- 13 janvier : Explosion d'Eastway Tank sur le chemin Merivale (mobilisation d'un centre de réunification des familles)
- Du 15 au 17 janvier : Événement météorologique hivernal extrême
- De janvier à février : Manifestations/convoi/occupation
- De mars à mai : Manifestations prévues (générations futures, Rolling Thunder, Marche pour la vie)
- Du 21 mai au 8 août : Événement météorologique extrême (derecho)
- Du 15 juin au 4 juillet : Activités de la fête du Canada (planification et opérations)
- 8 juillet : Panne du réseau Rogers (à l'échelle du Canada)
- 19 septembre : Opération pont de Londres – Commémoration nationale pour Sa Majesté la reine Elizabeth II

- 1^{er} octobre : Match Panda
- 12 octobre : Sites de ravitaillement de la Ville hors d'usage
- Du 20 au 24 décembre : Conditions hivernales

Outre les interventions menées lors de ces incidents, la Ville s'est trouvée en mode « Surveillance » durant 200 jours, en mode « Intervention accrue » durant 115 jours et en mode « Alerte » durant 45 jours en 2021. L'année suivante, elle s'est trouvée en mode « Surveillance » durant 291 jours, en mode « Intervention accrue » durant 15 jours et en mode « Alerte » durant 74 jours. La Ville a été en situation d'urgence déclarée du 25 mars 2020 au 22 juillet 2021 (pandémie), pour un total de 485 jours (282 en 2020 et 203 en 2021), et du 6 au 24 février 2022 (manifestations du convoi et occupation), pour un total de 18 jours.

Crues printanières de 2021 et 2022

Suivant les inondations de 2017, la Ville a créé un groupe de travail sur les crues printanières chargé d'intervenir, de surveiller la situation et de répondre aux besoins des résidents de partout à Ottawa. Ce groupe est maintenant dirigé par la Direction générale des travaux publics, avec l'aide du Bureau de gestion des mesures d'urgence. Si les conditions météorologiques venaient à se détériorer au point où il y aurait un risque important d'inondation nécessitant une intervention d'urgence à l'échelle de la ville, ce sont les Services de protection et d'urgence qui coordonneraient l'intervention par le truchement du Centre des opérations d'urgence. La situation n'a pas été à ce point critique en 2021 ou 2022.

Évaluation, atténuation et prévention des dangers

Le Programme d'évaluation, d'atténuation et de prévention des dangers est un processus en quatre étapes permettant au Bureau de gestion des mesures d'urgence de déterminer les dangers les plus susceptibles de survenir à Ottawa, leurs conséquences potentielles et les lacunes à combler pour les atténuer.

Au quatrième trimestre de 2022, le Bureau a terminé la deuxième étape du programme : des spécialistes de tous les services municipaux et des intervenants

externes clés ont fait part des mesures d'atténuation mis en place par leur secteur d'activité pour réduire la probabilité qu'un des 30 dangers les plus fréquents à Ottawa se concrétise ou les conséquences de ces dangers.

La troisième étape est en cours. Elle consiste à évaluer l'efficacité de chaque plan d'action présenté par les spécialistes à l'étape précédente. La dernière étape, l'analyse de vulnérabilité, devrait être réalisée d'ici le quatrième trimestre de 2023.

Programme de sensibilisation publique et de préparation aux situations d'urgence Êtes-vous prêt?

Le programme Êtes-vous prêt? de la Ville d'Ottawa vise à expliquer aux résidents et aux entreprises comment se préparer aux situations d'urgence et aux catastrophes. Les résidents peuvent consulter le site ottawa.ca pour savoir comment se préparer aux 72 premières heures d'une situation d'urgence ou communiquer avec le [Bureau de gestion des mesures d'urgence](#) pour en savoir plus.

En 2021 et 2022, le Bureau de gestion des mesures d'urgence avait des ressources limitées pour donner les présentations du programme ou des entrevues à la télé ou à la radio. En raison de la pandémie, aucune présentation en personne n'a eu lieu en 2021 et 2022. Cela dit, le Bureau de gestion des mesures d'urgence a donné deux présentations virtuelles en 2021 et quatre en 2022.

Les années 2021 et 2022 ont été chargées en intervention d'urgence, mais le Bureau a tout de même réussi à concevoir deux nouveaux produits pour le programme : le Manuel de gestion des mesures d'urgence pour les membres du Conseil et la [Trousse d'outils de gestion des situations d'urgence pour la communauté](#), destinée aux associations communautaires, aux groupes religieux et aux autres organisations.

Formations et exercices

Chaque municipalité de l'Ontario doit, selon la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence*, prévoir des formations et des exercices pour préparer son personnel à gérer les situations d'urgence et à intervenir.

En 2021 et 2022, ce sont respectivement 428 et 758 personnes qui ont assisté à une formation en personne ou virtuelle sur leurs rôles et responsabilités lors d'une situation d'urgence. Des 428 participants de 2021, 412 étaient des membres du personnel de la Ville, et 16 des partenaires externes. Ces derniers ont suivi les cours Introduction à la gestion des mesures d'urgence et GSU 200 : Principes de base de la gestion des mesures d'urgence. En 2022, il y a eu 729 participants internes et 29 participants externes. Ces derniers ont suivi les cours Introduction à la gestion des mesures d'urgence et SGI 200 : Cours de base sur le Système de gestion des incidents.

En 2021, la plupart des cours ont été donnés virtuellement, sauf GSU 200 : Principes de base de la gestion des mesures d'urgence et SGI 200 : Cours de base sur le Système de gestion des incidents, qui ont été donnés en personne. En 2022, la plupart des cours ont aussi été donnés virtuellement, sauf 14 séances du cours SGI 200 : Cours de base sur le Système de gestion des incidents et toutes les séances du cours SGI 300 : Système de gestion des incidents (niveau intermédiaire).

Les tableaux 2 et 3 ventilent les cours offerts et le nombre de participants.

Tableau 2 : Formations et exercices en 2021 et 2022

Nom du cours	2021	2022
Introduction à la gestion des mesures d'urgence	10	12
Formation des agents de service	2	5
Groupe de contrôle du Centre des opérations d'urgence	5	12
GSU 200 : Principes de base de la gestion des mesures d'urgence	1	0
SIG 100 : Introduction au Système de gestion des incidents	12	12
SIG 200 : Cours de base sur le Système de gestion des incidents	11	16
SIG 300 : Système de gestion des incidents (niveau intermédiaire)	0	1
Secrétariat du Bureau de gestion des mesures d'urgence	1	2
Total	42	60

Tableau 3 : Nombre de participants

Nom du cours	2021	2022
Introduction à la gestion des mesures d'urgence	190	288
Formation des agents de service	5	5
Groupe de contrôle du Centre des opérations d'urgence	7	19
GSU 200 : Principes de base de la gestion des mesures d'urgence	12	0
SGI 100 : Introduction au Système de gestion des incidents	59	85
SGI 200 : Cours de base sur le Système de gestion des incidents	132	308
SGI 300 : Système de gestion des incidents (niveau intermédiaire)	0	13
Secrétariat du Bureau de gestion des mesures d'urgence	23	40
Total	428	758

Les participants internes proviennent des différentes directions générales, tandis que les partenaires externes viennent de Gestion des situations d'urgence Ontario, L'Hôpital d'Ottawa, l'Hôpital Queensway-Carleton, le Royal, Sauvetage bénévole Outaouais, l'Armée du Salut, Logement communautaire d'Ottawa, la Monnaie royale canadienne, l'Ambulance Saint-Jean, l'Université d'Ottawa, Akwesasne, Carleton Place, Casselman, Pembroke, le service de police de Smiths Falls et Welland.

Exercice d'entraînement annuel

Conformément à la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* de l'Ontario, la Ville doit tenir un exercice d'entraînement pour le Groupe de contrôle du Centre des opérations d'urgence.

Le 25 novembre 2021, le Bureau de gestion des mesures d'urgence et Santé publique Ottawa ont animé un exercice de simulation pour le Groupe de contrôle. Il s'agissait

d'une mise en situation d'un évènement météorologique hivernale, où l'un des intrants était une panne de courant.

Le 21 juin 2022, le Bureau de gestion des mesures d'urgence, la Direction générale des services de transport en commun et le Service de police d'Ottawa ont animé un exercice de simulation pour le Groupe de contrôle. Dans cette mise en situation, les participants devaient se préparer aux activités de la fête du Canada, avec des intrants comme la chaleur extrême, un problème sur le réseau de transport en commun et un désordre civil ou une menace à la sécurité publique.

Programme de sécurité municipale

La Sécurité municipale est engagée à créer un environnement sûr pour tous dans les installations de la Ville par la prestation des services de protection suivants :

- Centre des opérations de sécurité (ouvert en tout temps);
- Services d'agents de sécurité dans les installations administratives de la Ville;
- Conception et installation de systèmes de sécurité physique (contrôle des accès, alarmes anti-intrusion, TVCF);
- Services de gestion des incidents et d'enquête;
- Services liés aux cartes-photos d'identité;
- Formation du personnel en matière de sécurité (comprend le programme de mesures de protection);
- Planification de la sécurité lors d'événements spéciaux dans les installations de la Ville;
- Vérifications de sécurité dans les installations de la Ville.

En 2021, la Sécurité municipale a répondu à plus de 31 700 demandes de service, dont plus de 16 630 pour des services liés aux cartes-photos d'identité. Le personnel du Centre des cartes-photos d'identité a produit plus de 7 280 cartes d'identité et d'accès et

modifié des milliers d'accès. En 2022, la Sécurité municipale a répondu à plus de 27 900 demandes de service, dont 16 300 pour des services liés aux cartes-photos d'identité, et le personnel du Centre a produit 6 128 cartes d'identité et d'accès.

Le Centre des opérations de sécurité a reçu plus de 7 111 alertes en 2021, et 3 796 en 2022. Cette baisse importante peut s'expliquer par le fait que le Centre ne surveille plus les installations du Service de police d'Ottawa. Des patrouilles de sécurité et des équipes d'intervention ont été déployées à 390 reprises en 2021 et 448 en 2022.

Le nombre d'incidents de sécurité signalés en 2021 est passé à 793. Cette baisse est essentiellement due aux restrictions sanitaires et au retour graduel dans les bureaux. En 2022, le nombre total d'incidents de sécurité signalés avait augmenté à 1 271, un chiffre légèrement supérieur aux niveaux d'avant la pandémie.

En 2021, les types d'incidents les plus fréquents étaient la perturbation de la paix (227), les incidents personnels, par exemple les agressions, le harcèlement ou les menaces de violence (111), et les gestes de vandalisme contre un bien ou un véhicule municipal (93). En 2022, c'était la perturbation de la paix (290), les gestes de vandalisme contre un bien ou un véhicule municipal (173) et la consommation de drogue ou d'alcool sur une propriété de la Ville (164).

Le tableau 4 ventile les incidents de sécurité signalés à la Sécurité municipale en 2021 et 2022.

Tableau 4 : Incidents de sécurité signalés en 2021 et 2022

Type d'incident	2021	2022
Entrée par effraction	16	12
Perturbation de la paix	227	290
Manifestation	10	26
Consommation de drogue ou d'alcool sur une propriété de la Ville	74	164
Fraude et abus	1	0
Autre incident non lié à la sécurité	62	55
Incident personnel	111	151
Activité suspecte	76	140
Vol	68	151
Intrusion	55	109
Vandalisme	93	173
Nombre total d'incidents	793	1 271

Information et sensibilisation

Comme l'indique le tableau 5, les conseillers en sécurité ont donné 2 séances de sensibilisation à la sécurité au personnel municipal en 2021, et 14 en 2022. Ils ont aussi réalisé 7 vérifications de la sécurité dans des parcs et installations de la Ville en 2021, et 13 en 2022. Enfin, ce sont 178 projets liés à la sécurité qui ont été réalisés en 2021, et 163 en 2022. La Sécurité municipale observe un retour à un niveau d'activité semblable à celui d'avant la pandémie, parfois même supérieur.

Tableau 5 : Nombre de séances de sensibilisation, de vérifications de la sécurité et de projets liés à la sécurité en 2021 et 2022

Activité	2021	2022
Séances de sensibilisation à la sécurité	2	14
Vérifications de sécurité dans les parcs et installations de la Ville	7	13
Projets liés à la sécurité	178	163

Soutien au Centre des opérations d'urgence

En 2020 et 2021, le personnel de la Sécurité municipale s'est impliqué activement auprès du Groupe de travail sur la distribution des vaccins contre la COVID-19 (ce dernier se préparait à mener une campagne de vaccination sans précédent partout à Ottawa), lui faisant bénéficier de son expertise en sécurité pour que les cliniques de vaccination de masse et temporaires soient prêtes et sûres. Il a aussi joué un rôle de premier plan dans la préparation des installations d'entreposage et de distribution des vaccins pour qu'on puisse y envoyer et y entreposer les vaccins en tout temps.

En 2021, la Sécurité municipale a planifié les services d'agents de sécurité sur les sites de vaccination de masse partout à Ottawa.

En 2022, elle a continué de contribuer à la lutte contre la pandémie en participant aux efforts de la Ville et de Santé publique Ottawa pour les doses de rappel des vaccins contre la COVID-19 dans certaines installations municipales afin de mieux protéger la population du variant Omicron. Cette année-là, elle a aussi épaulé le Centre des opérations d'urgence pour qu'il y ait des mesures de sécurité appropriées en place dans les installations de la Ville pendant le convoi des camionneurs et les autres manifestations de 2022.

Élaboration de programmes et vérifications

La Sécurité municipale continue d'améliorer ses programmes en s'appuyant sur les recommandations du rapport du vérificateur général de 2018. Ces recommandations

touchaient les pratiques d'élaboration de politiques et de présentation de rapports, les procédures de gestion des cartes-photos d'identité, la planification en fonction des risques, la réduction des fausses alertes, les mesures de sécurité lors des réunions du Conseil, la sensibilisation à la sécurité à la Ville, la mise en place du programme de mesures de protection, et la sensibilisation et l'orientation du personnel.

En 2019 et 2020, la Sécurité municipale a concrétisé 10 des 17 recommandations issues du rapport. En 2022, elle a donné suite à une autre recommandation en lien avec les cartes-photos d'identité et les cartes d'accès. Toujours en 2022, la Sécurité municipale a lancé un projet pilote de supervision de la sécurité dans les trois édifices administratifs de la Ville, ce qui oriente l'examen de la composition optimale du programme (mélange d'employés permanents et d'employés sous contrat assurant la sécurité).

Aux fins du suivi du rapport du vérificateur général, la Sécurité municipale a réduit de beaucoup le nombre de fausses alertes en revoyant les normes de programmation des systèmes et en collaborant avec la clientèle des installations municipales pour limiter les déclenchements accidentels. Elle a instauré la production automatique d'un rapport hebdomadaire à transmettre aux gestionnaires de secteur d'Exploitation des installations qui recense les fausses alertes ayant mené à une intervention pour évaluer la situation et faire le suivi. Le tableau 6 présente le nombre de fausses alertes du 1^{er} janvier au 31 octobre, de 2017 (ensemble de données d'origine) à 2022.

Tableau 6 : Nombre total de fausses alertes de 2017 à 2022

Année	Nombre total de fausses alertes
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2017	1 421
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2018	915
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2019	744
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2020	209
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2021	232
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2022	248

La Sécurité municipale a aussi mis en place de nouvelles mesures en 2022 pour assurer la sécurité personnelle des membres du Conseil. Des représentants élus de tous les ordres de gouvernement ont été victimes de gestes de vandalisme, de harcèlement et de maltraitance dans les dernières années. La pandémie a exacerbé les tendances de polarisation, l'incivilité et le discours antigouvernemental, ce qui a engendré une hausse des menaces de violence et de la maltraitance envers les représentants élus.

En décembre 2022, le Conseil a approuvé de nouvelles mesures pour s'assurer que ses membres se font proposer les options de sécurité personnelle ou à domicile suivantes à titre facultatif :

- Vérification de la sécurité du domicile par le personnel de la Sécurité municipale;
- Au plus 4 000 \$ pour financer des dispositifs de sécurité personnelle ou à domicile, comme un panneau d'alarme et des caméras de surveillance;
- Au plus 100 \$ par mois pour rembourser les frais de surveillance mensuels.

En 2023, la Sécurité municipale compte mettre à jour son processus d'examen des services et élaborer un nouveau cadre comprenant plusieurs politiques de sécurité qui

reflétera l'environnement opérationnel municipal en évolution qu'elle présentera au Conseil à la fin de 2023 ou au début de 2024.

Systeme municipal de transmission radio

Le Service de sécurité publique gère et exploite le système municipal de transmission radio. Il doit notamment gérer le contrat entre Bell Mobilité Radio et la Ville d'Ottawa ainsi que les quelque 7 400 radios utilisées par le Service de police d'Ottawa, les directions générales de la Ville et les partenaires externes (Agence des services frontaliers du Canada, Administration de l'aéroport international d'Ottawa, Administration canadienne de la sûreté du transport aérien). En 2022, les partenaires externes ont davantage utilisé le système municipal de transmission radio, surtout le Service de police d'Ottawa, qui dispose de plus de radios sur le réseau pour répondre aux besoins ponctuels pendant les événements spéciaux et les manifestations.

Le programme de système municipal de transmission radiocontinue d'assurer aux premiers intervenants et aux autres utilisateurs de la Ville un service de transmission radio fiable pour la sécurité publique. Une structure de gouvernance a été imaginée et mise en place en 2022 pour le système municipal de transmission radio. Cette structure prévoit un mécanisme officiel de transmission de l'information, priorise les besoins des utilisateurs et permet une prise de décisions collaborative avec l'ensemble des directions générales et services clients de la Ville.

Conclusion

Le Service de sécurité publique continue d'assurer un environnement sûr et sécuritaire aux résidents et aux visiteurs d'Ottawa. Il a dû revoir ses priorités à cause de la pandémie et des nombreuses mobilisations du Centre des opérations d'urgence en 2022, mais les principaux livrables ont été atteints en 2021 et 2022. Il continuera d'honorer ses engagements.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune répercussion juridique n'est associée au présent rapport.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS/CONSEILLÈRES MUNICIPAUX

Comme ce rapport concerne l'ensemble de la ville, aucun commentaire des conseillères et conseillers de quartier ne lui est associé.

CONSULTATION

Aucune consultation n'a été entreprise en lien avec la recommandation du présent rapport. Le Service de sécurité publique s'est engagé à consulter les résidents et les partenaires communautaires et à collaborer avec eux pour assurer la sécurité à Ottawa.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le Service de sécurité publique exerce ses activités conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et au règlement sur les normes d'accessibilité intégrées. Le Bureau de gestion des mesures d'urgence travaille avec le Bureau de l'accessibilité pour mieux comprendre l'expérience des personnes en situation de handicap lors d'une situation d'urgence. Cette collaboration se poursuivra en 2023.

RÉPERCUSSIONS DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Selon l'article 5 du [Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs](#) (n° 2023-67), « [e]n cas d'urgence ou de circonstances particulières exigeant une intervention dans le cadre du mandat normal d'une direction générale, le directeur général ou le directeur peut prendre les mesures jugées nécessaires pour rectifier la situation, même si ces mesures excèdent le pouvoir délégué ». En outre, à l'annexe F du même règlement, on précise que le directeur général des Services de protection et d'urgence et le directeur du Service de sécurité publique disposent des pouvoirs administratifs pour :

- approuver, modifier, prolonger et signer des ententes concernant la prestation et la planification des services d'urgence, les services de sécurité municipale et la fourniture de radios;
- approuver et mettre en œuvre des politiques, pratiques et procédures opérationnelles en matière de sécurité municipale;
- émettre des avis au public concernant les situations d'urgence.

Le Service de sécurité publique remet chaque année un rapport au Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence, comme les autres secteurs d'activité des Services de protection et d'urgence. Le dernier rapport a été remis le 30 mars au moyen du document sur [l'utilisation des pouvoirs délégués en 2022 par les Services de protection et d'urgence](#).

Aucune nouvelle exigence relative aux pouvoirs délégués n'est associée au présent rapport d'information.

RÉPERCUSSIONS CLIMATIQUES

Le Service de sécurité publique est l'un des principaux intervenants de la Stratégie de résilience climatique de la Ville. Selon les études prévisionnelles menées par le Groupe des changements climatiques, Ottawa devrait se réchauffer et s'humidifier davantage dans les prochaines décennies. Ce réchauffement attribuable aux changements climatiques engendrera des conditions propices au développement de phénomènes

météorologiques extrêmes, comme des tempêtes, des tornades et des feux incontrôlés. L'évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques indique que les pressions supplémentaires issues de l'augmentation attendue de la fréquence, de la durée ou de l'intensité de ces phénomènes constituent l'un des principaux risques climatiques.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LE GENRE ET L'ÉQUITÉ

Le Service de sécurité publique respecte le Plan municipal sur la diversité et l'inclusion. Sachant que les groupes vulnérables subissent de manière disproportionnée les effets des situations d'urgence, le Service applique les mesures officielles de la Stratégie de lutte contre le racisme de la Ville, une optique de la condition féminine et de l'équité des genres, et les principes d'équité, de diversité et d'inclusion à la préparation aux situations d'urgence, aux interventions d'urgence et au rétablissement.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Le Service de sécurité publique tient compte des risques de toutes les directions d'un secteur d'activité et les gère. Ces risques et leurs stratégies d'atténuation ont été présentés dans le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la recommandation du présent rapport. Le Service de sécurité publique tient toutefois compte des besoins variés des différentes zones de la ville dans la préparation des plans de mesures d'urgence.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Les services offerts par le Service de sécurité publique s'inscrivent dans la priorité pour le mandat du Conseil 2019-2022 « Collectivités prospères : Favoriser la sécurité, la culture et le bien-être social et physique des résidents ».

SUITE À DONNER

Le Service de sécurité publique suivra toute instruction découlant du présent rapport d'information.